

PAR MAXIME TANDONNET

conseiller pour  
l'immigration et  
l'intégration au  
cabinet du président  
de la République,  
auteur de *Immigration,  
sortir du chaos*  
(Flammarion 2006,  
prix Lucien Dupont  
de l'Académie  
des sciences morales  
et politiques)  
et Géopolitique  
des migrations  
(Ellipses 2007)

# Réussir et maîtriser l'immigration

On compte deux cents millions de migrants à travers le monde. Le premier intérêt de l'accueil est économique. Le second est démographique, il permet seul en Europe d'éviter une chute considérable de la population. Les notions d'immigration et d'identité nationale sont liées. La maîtrise de l'immigration est fondamentale.

■ L'immigration est un phénomène en forte augmentation à l'échelle planétaire. D'après les Nations unies, le nombre total des migrants dans le monde est passé de 100 millions en 1980 à 200 millions en 2005. Dans les vingt années à venir ce chiffre est appelé à doubler de nouveau.

## La question de l'immigration illégale

L'augmentation des flux migratoires, notamment en Europe occidentale, s'explique aussi par un phénomène en hausse depuis la fin des années 1990 : l'immigration illégale suivie ou non de régularisations. Les migrants s'installent illégalement dans un pays de destination. Souvent ils sont entrés régulièrement au moyen d'un visa de court séjour de moins de trois mois mais ils sont restés sur le territoire du pays de destination après l'expiration de la date de ce visa. Dans d'autres cas, ils ont franchi clandestinement la frontière.

Plusieurs centaines de milliers de migrants clandestins ont été régularisés en Italie, en Espagne, en Grèce depuis une dizaine d'années mais aussi dans d'autres pays européens.

## Une immigration régulée

Certes, l'immigration, régulée, organisée, peut être nécessaire aux équilibres planétaires. Le premier intérêt de l'accueil des migrants est économique. Un lien a été constaté entre les flux migratoires et la croissance. L'immigration joue sur l'offre, en procurant

## REPÈRES

Les mouvements de populations prennent des formes diverses.

Les migrations à des fins d'études constituent une source essentielle des mouvements Sud-Nord, en particulier vers les États-Unis et le Royaume-Uni.

L'immigration à des fins de travail augmente dans la plupart des pays de l'OCDE.

L'immigration sur motif familial – rejoindre son conjoint ou ses parents – représente plus de 50 % des flux migratoires dans de nombreux pays.

aux entreprises une main-d'œuvre parfois qualifiée et sur la demande à travers l'augmentation de la consommation.

Le second est d'ordre démographique. Il s'est exprimé dans le cadre du célèbre rapport de la division des populations de l'ONU le 20 mars 2000, préconisant l'accueil sur le continent européen de migrants avant 2050 dans l'objectif de maintenir stable le niveau de la population active. On peut voir en l'immigration un moyen d'empêcher le déclin démographique de l'Europe. Le taux de fécondité moyen de l'Europe avoisine 1,5 enfant par femme, ne permettant pas un renouvellement des générations. Certains pays d'Europe affichent des taux de 1,2 ou 1,3.

À ce rythme, l'Europe serait condamnée à voir sa population diminuer dans les décennies à venir en l'absence d'immigration.

« Depuis qu'il y a des frontières, les hommes les franchissent pour visiter les pays étrangers mais aussi pour y vivre et y travailler. L'histoire nous enseigne que les migrations améliorent le sort de ceux qui s'exilent mais aussi font avancer l'humanité tout entière. »

KOFI ANNAN,  
ancien secrétaire général  
des Nations unies

Il existe un lien statistique entre les migrations et le taux de croissance aux États-Unis

## Un renouvellement naturel en France

**La France, dont le solde migratoire est généralement évalué aux alentours de 100 000 migrants supplémentaires chaque année, a l'immense avantage de bénéficier d'un renouvellement naturel de sa population grâce au taux de fécondité de deux enfants par femme.**

### Des conséquences déstabilisatrices

Les bienfaits de l'immigration sur le plan démographique ou économique ne sont pourtant pas automatiques.

En vérité, la migration peut avoir un impact salubre comme elle peut avoir des conséquences déstabilisatrices. Tout dépend de la manière dont le processus d'adaptation, d'insertion des immigrés se réalise. L'absence d'une intégration réussie des populations migrantes entraîne un risque de fragmentation de la société.

Les États ont mis en œuvre des politiques volontaristes d'intégration, destinées à lutter contre les phénomènes de fragmentation de la société.

Ces politiques reposent sur un système de contrat : le migrant s'engage à apprendre la langue du pays d'accueil et à respecter ses lois et ses valeurs. C'est une démarche essentielle. Elle vise à permettre l'intégration du migrant au sens de son adaptation à la vie sociale du pays d'accueil, à son marché du travail, ses institutions.

## Promouvoir les valeurs

**Pour maintenir son unité dans un contexte de forte immigration, une société doit croire suffisamment en ses propres valeurs et avoir la force d'en promouvoir le respect auprès de certaines populations issues de l'immigration : par exemple l'égalité absolue entre les hommes et les femmes, le droit des enfants à l'éducation, le respect de l'intégrité physique et de la propriété d'autrui.**

La réussite de ce processus dépend du dynamisme d'une société, de sa capacité d'entraînement et de mobilisation vers un dessein commun. Plus une nation est unie, rassemblée autour d'un destin, d'un objectif, d'un but col-

lectif et plus l'intégration des migrants et de leurs enfants a des chances de se réaliser favorablement. C'est pourquoi les notions d'immigration et d'identité nationale sont liées. L'aboutissement d'un parcours migratoire réussi, c'est l'allégeance du migrant et de ses descendants à l'identité nationale du pays d'accueil.

### Maîtriser l'immigration

Le concept d'immigration zéro est irréaliste dans un monde ouvert. Cependant, la maîtrise de l'immigration et le contrôle des frontières sont des enjeux fondamentaux pour l'avenir des États.

Il incombe donc au pouvoir politique de déterminer le nombre de migrants qu'un pays est prêt à accueillir et selon quelles modalités. La règle fondamentale de toute politique migratoire consiste à organiser le nombre des entrées de migrants en fonction de la capacité du pays d'accueil à les recevoir dignement en leur procurant un travail, un logement, l'accès aux services publics de l'éducation ou de la santé.

## Autoriser avant l'entrée sur le territoire

**Le gouvernement du pays de destination doit pouvoir décider qui et dans quelle condition est autorisé à s'installer sur son territoire. Le visa de long séjour attribué avant l'entrée du migrant sur le territoire de l'État d'accueil est l'acte par lequel un État autorise une personne à venir résider sur son sol.**

**C'est pourquoi les régularisations de migrants clandestins, sauf exception liée par exemple à des considérations humanitaires, ne constituent pas un mode convenable de gestion de l'immigration.**

Tel est le sens des réformes qui sont intervenues en France en 2003, 2006 et 2007 et de la création du ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire, chargé d'assurer le pilotage de la politique française de l'immigration. Le Pacte européen pour l'immigration approuvé par les vingt-sept chefs d'État et de Gouvernement au Conseil européen des 15 et 16 octobre 2008 vise à unifier les politiques migratoires des États membres autour d'une politique commune sur la base de ces quelques principes. ■

**Les notions d'immigration et d'identité nationale sont liées**